

# **17e Session de l'Assemblée générale de l'UICN San José, Costa Rica, 1er au 10 février 1988**

## **17.2 REMERCIEMENTS AU GOUVERNEMENT HOTE**

HONOREE par la présence de Son Excellence Oscar Arias Sanchez, Président de la République du Costa Rica, à la séance inaugurale;

TOUCHEE par les messages de bienvenue et d'espoir du Président et par sa vision d'un pays et d'un monde dans lesquels paix et conservation se renforceraient mutuellement ;

ACCUEILLANT AVEC SATISFACTION l'adoption de nouvelles mesures de conservation par le gouvernement du Costa Rica, telles que la création d'un Parc national dans la Province de Guanacaste, en vue de protéger des régions de forêts tropicales sèches ;

PRENANT ACTE avec reconnaissance de la parfaite qualité des locaux et installations mis à la disposition de L'UICN et des nombreux participants;

PLEINEMENT CONSCIENTE des efforts et du long travail de préparation du Comité national organisateur, ainsi que de l'intérêt personnel de Mme Margarita Peñon de Arias, et de M. Alvaro Umaña, ministre des Ressources naturelles, de l'Energie et des Mines, pour ces travaux ;

L'Assemblée générale de L'UICN, réunie du 1er au 10 février 1988 à San José, Costa Rica, pour sa 17e Session :

1. REMERCIE avec gratitude le Président Arias, Mme Arias et le ministre des Ressources naturelles, de L'Energie et des Mines, pour le soutien qu'ils apportent à la cause de la conservation et aux travaux de L'Union.
2. TEMOIGNE sa profonde reconnaissance pour le soutien accordé à L'Union, par le gouvernement du Costa Rica, dans L'organisation de cette Assemblée générale dans une des régions les plus riches du monde du point de vue biologique.
3. ELIT Son Excellence le Président Arias personnalité bienfaitrice de L'UICN à titre honoraire.
4. FORME l'espoir que le Président Arias, ainsi que les autres Chefs d'Etat et de gouvernement qui exercent leur influence politique au service de la conservation continuent dans cette voie.